

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

SOMMAIRE

Préambule	3
I) Présentation générale du compte administratif 2022	4
II) Présentation des résultats 2022 par section	4
A) La section d'exploitation	4
1) Les recettes réalisées	4
2) Les dépenses réalisées	7
B) La section d'investissement	13
1) Les recettes réalisées	13
2) Les dépenses réalisées	15
III) Analyse financière	16
A) Les résultats de l'exercice	16
B) La dette	16
C) Le calcul de l'épargne	18
D) L'analyse de quelques ratios	18
IV) Compte de gestion	19
V) Propositions d'affectation des résultats	22

PREAMBULE

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a effectuées. Pour cela, le compte administratif présente les résultats de l'exécution budgétaire en retraçant toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année y compris celles qui ont été engagées, mais non mandatées (restes à réaliser). La présentation du compte administratif repose sur trois objectifs :

- Rapprocher les prévisions et les réalisations effectives,
- Présenter les résultats comptables de l'exercice,
- Soumettre au conseil d'administration les résultats de l'exercice pour approbation par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable. Il retrace également toutes les recettes encaissées et toutes les dépenses émises.

Le compte de gestion est également soumis au vote du conseil d'administration.

I) Présentation générale du compte administratif 2022

Le solde d'exécution retrace l'ensemble des recettes perçues et dépenses effectuées par MARTINIQUE TRANSPORT entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. L'exercice 2022 est clôturé avec un résultat excédentaire de la section d'exploitation de **1 262 316,07 €** et un excédent d'investissement de **17 730 250,34 €**.

		DEPENSES (A)	RECETTES (B)	SOLDE D'EXECUTION (B-A)
REALISATION DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	141 904 979,51	143 167 295,58	1 262 316,07
	Section d'investissement	8 975 198,48	26 705 448,82	17 730 250,34

II) Présentation des résultats 2022 par section

A / La section d'exploitation

1- Les recettes réalisées

Les recettes d'exploitation permettent de financer en priorité l'activité transport. Elles ont été réalisées à hauteur de **143 167 295,58 €** et sont constituées principalement :

● Contribution financière des membres

La délibération 22-12.12/036 du 12 décembre 2022 a modifié les montants des contributions initiales des EPCI prévues lors du vote du budget 2022. Pour l'année 2022, les contributions des collectivités membres s'élèvent donc à **63 500 000,00 €** (chapitre 74) selon la répartition suivante :

- CTM : 61 000 000 € (14 M€ en investissement, soit au total 75 M€)
- CACEM : 1 000 000 €
- CAESM : 1 000 000 €
- CAP NORD : 500 000 €

● Produits issus de la fiscalité

Ces recettes concernent d'une part le versement mobilité pour un montant de **61 694 884,26 €** (chapitre 73) **dont 12 065 708,62 € versés le 28 décembre 2022 et correspondant à des créances antérieures à 2022.**

D'autre part, la taxe sur les carburants, correspondant aux versements de décembre 2021 à novembre 2022, s'élève à **6 906 343,54 €** (chapitre 75).

● Reprise sur la provision

La reprise sur la provision d'un montant de **5 474 000,00 €** (chapitre 78) correspond au solde de la provision de **15 000 000,00 €** constituée en 2019 dans le cadre de la résiliation de la DSP du centre.

● Recettes commerciales

Les premières recettes commerciales ont été perçues sur l'exercice 2022 pour un montant total de **3 699 792,39 €** (chapitre 75) soit **2 516 000,00 €** pour le nord (de décembre 2021 à août 2022) et **1 183 792,39 €** pour le centre (de février 2021 à août 2022).

● Titres de transport scolaire

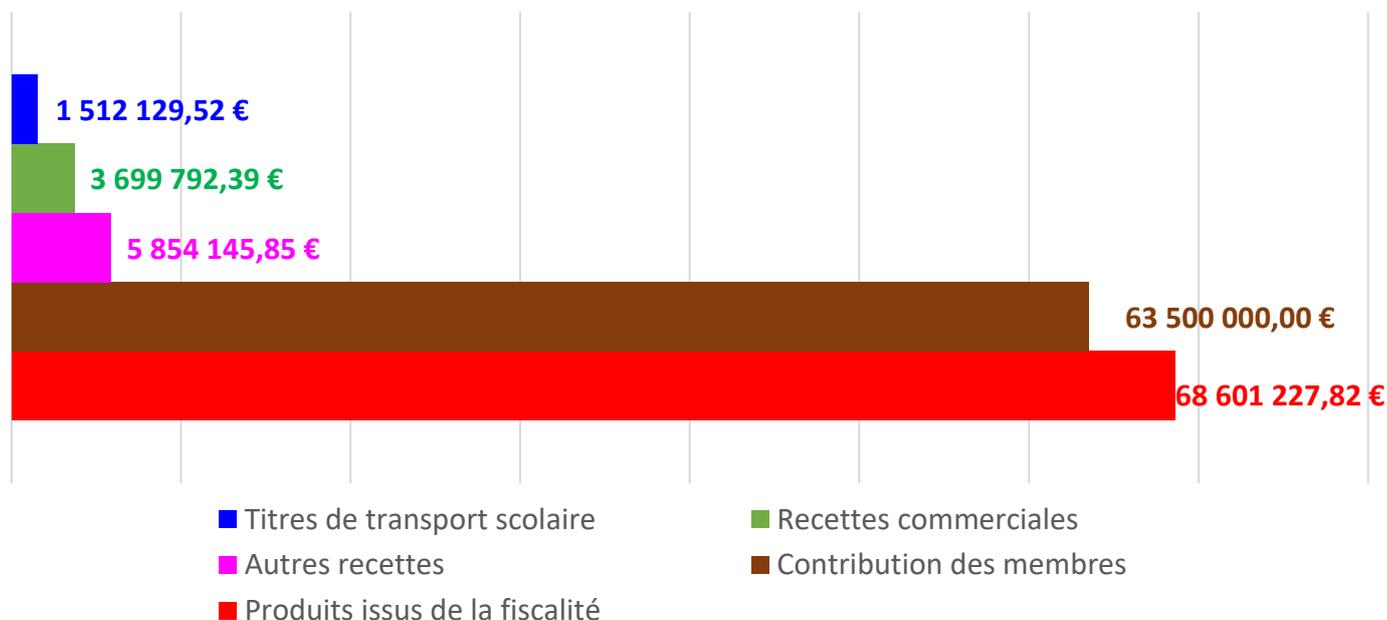
Le produit des ventes de titres de transport scolaire pour l'année 2022 s'établit à **1 512 129,52 €** (chapitre 70).

Tableau récapitulatif des recettes réalisées (extrait de la page 7 du compte administratif)

RECETTES D'EXPLOITATION (en €)				
Chapitres	Libellés	Budget 2022	Réalisé 2022	Taux d'exécution
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	-
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 485 876,93	1 512 129,52	101,77%
73	Produits issus de la fiscalité	46 900 000,00	61 694 884,26	131,55%
74	Subventions d'exploitations	77 500 000,00	63 500 000,00	81,94%
75	Autres produits de gestion courante	14 100 000,00	10 606 136,57	75,22%
77	Produits exceptionnels	475 332,00	380 145,23	-
78	Reprises sur provisions et dépréciations	5 474 000,00	5 474 000,00	100,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		145 935 208,93	143 167 295,58	98,10%
002	Excédent d'exploitation reporté N-1	2 851 623,07	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		148 786 832,00	143 167 295,58	96,22%

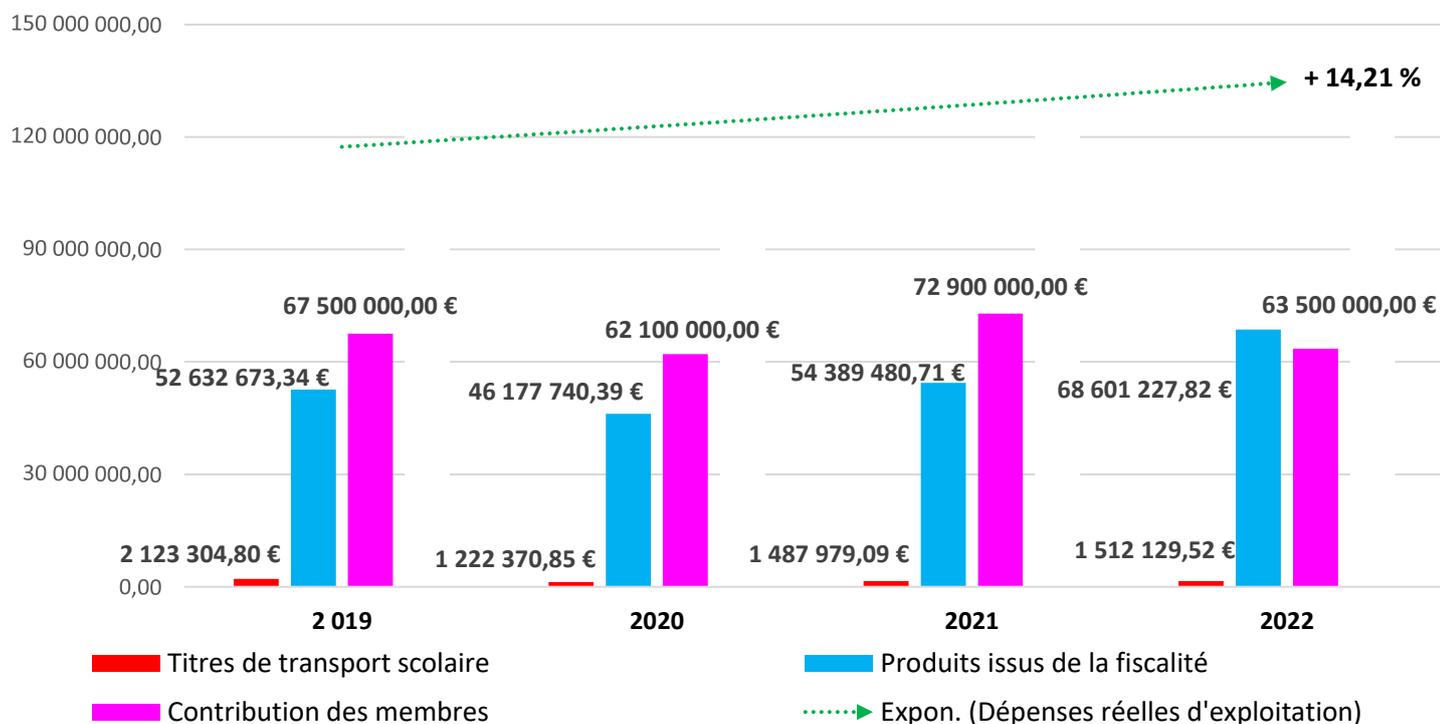
Les recettes réelles d'exploitation prévues au budget 2022 ont été réalisées avec un taux d'exécution de **98,10 %**. Il est à noter que le taux d'exécution de **131,55 %** au chapitre 73 est dû aux créances antérieures à 2022 du versement mobilité. Cette recette de **12 065 708,62 €** qui n'était pas prévue au budget 2022, a été versée le 28 décembre 2022 suite à l'adoption de projet de loi de finances rectificatif de la CGSS le 23 décembre 2022. Ce versement tardif n'a pas permis de modifier le budget afin de l'intégrer au niveau des prévisions.

Répartition des recettes réelles d'exploitation 2022



44 % des recettes réelles d'exploitation en 2022 proviennent des collectivités membres. Ces contributions constituent la principale ressource pour la structure et permettent à MARTINIQUE TRANSPORT d'honorer les charges inhérentes à l'activité transport qui sont en augmentation depuis la création de Martinique Transport (+14,21 % pour les dépenses réelles d'exploitation).

Evolution des principales recettes réelles d'exploitation entre 2019 et 2022



On observe une croissance de **14,21 %** des dépenses réelles d'exploitation de MARTINIQUE TRANSPORT sur la période 2019/2022 alors que la croissance des principales recettes ne représente que **9,29 %** sur la même période. La progression des dépenses reste donc plus dynamique que celles des recettes même si la section d'exploitation est excédentaire depuis 2018.

2-Les dépenses réalisées

Les dépenses réalisées de la section d'exploitation s'élèvent à **141 904 979,51 €**. Elles sont consacrées principalement à l'activité transport.

● Transport terrestre de personne

Ce type de transport constitue le premier poste de dépense de la section d'exploitation. Le transport terrestre mobilise 87,26 % des réalisations 2022. On retrouve :

► **Le transport urbain sur le centre** qui concerne uniquement les 10 marchés gérés directement par Martinique Transport depuis le 1 août 2020 (chapitre 011). La gestion du transport sur le secteur centre génère une charge financière de **31 971 974,99 €**.

► **Le transport urbain sur le nord** dont le coût financier total s'élève à **22 367 207,66 €** (chapitre 011). Il existe deux types de gestion sur le secteur nord :

- D'une part le transport est réalisé par une DSP sur la commune du Lorrain. La charge financière a été de **1 795 855,96 €** pour l'année 2022 (chapitre 65). Il est à noter que cette DSP s'est terminée au 31 décembre 2022.

DETAIL DU COUT DE LA DSP DU LORRAIN EN 2022 (en €)	
Contribution forfaitaire	1 684 622,35
Dispositif accompagnateurs (avenant 2)	90 880,00
Mise en place de service de transport scolaire supplémentaires (avenant 4)	16 094,00
Diverses régularisations	4 259,61
TOTAL	1 795 855,96

- D'autre part, l'exploitation du transport sur les autres communes du nord est assurée par des quatre entreprises titulaires des marchés gérés directement par Martinique Transport. On distingue le transport sur le nord caraïbe qui a nécessité un budget de **7 932 133,97 €** et le transport sur le nord atlantique pour **12 639 217,73 €** (chapitre 011).

Le suivi, la coordination et la supervision des services de transport sur les secteurs centre et nord est assurée par **la Régie des Transports de Martinique (RTM)**. Pour la réalisation de ces

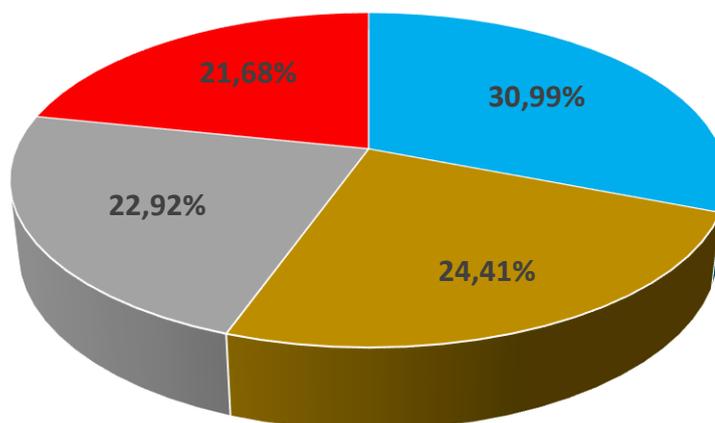
différentes missions, la subvention qui a été versée à la RTM est de **23 644 430,78 €** (chapitre 65).

► **Le transport urbain sur le sud** dans le cadre de la DSP mixte a nécessité une enveloppe financière totale de **25 185 862,30 €**

DETAIL DU COUT DE LA DSP SUD EN 2022 (en €)	
Contribution forfaitaire	19 392 697,92
Avenant 1 création de 4 lignes scolaire matin et soir	297 714,24
Avenant 1 renfort des services scolaires du midi	232 979,40
Avenant 1 surcoûts salariaux/harmonisation des salaires	565 439,09
Avenant 1 compensation financière suppression CICE	492 510,00
Avenant 1 interconnexion SUDLIB/TCSP	2 880 428,89
Avenant 2 création de nouvelles lignes scolaires	352 303,44
Avenant 3 Dispositif accompagnateurs élèves maternelles	420 300,00
Avenant 6 bus scolaire supplémentaire	68 000,00
Régularisations diverses (indexation, solde CFF)	483 489,36
TOTAL	25 185 862,30

Le financement du transport terrestre a donc nécessité un budget de **103 169 475,73 €**

TRANSPORT TERRESTRE EN 2022



■ SECTEUR CENTRE ■ SECTEUR SUD ■ RTM ■ SECTEUR NORD

● Transport scolaire

Les dépenses relatives au transport scolaire sont comptabilisées au niveau du chapitre 011 pour un montant total de **17 203 885,30 €** (chapitre 011). Cette charge représente **22,88 %** de ce chapitre soit le deuxième poste de dépense le plus important de ce chapitre.

On y retrouve :

- **Le transport scolaire ordinaire** qui engendre un coût financier de **14 254 012,68 €** ;
- **Le transport des enfants en situation de handicap** dont la gestion a généré un coût de **2 949 443,21 €** ;
- **Le transport de type B** qui intervient en absence de tout moyen collectif adapté pour **429,41 €**.

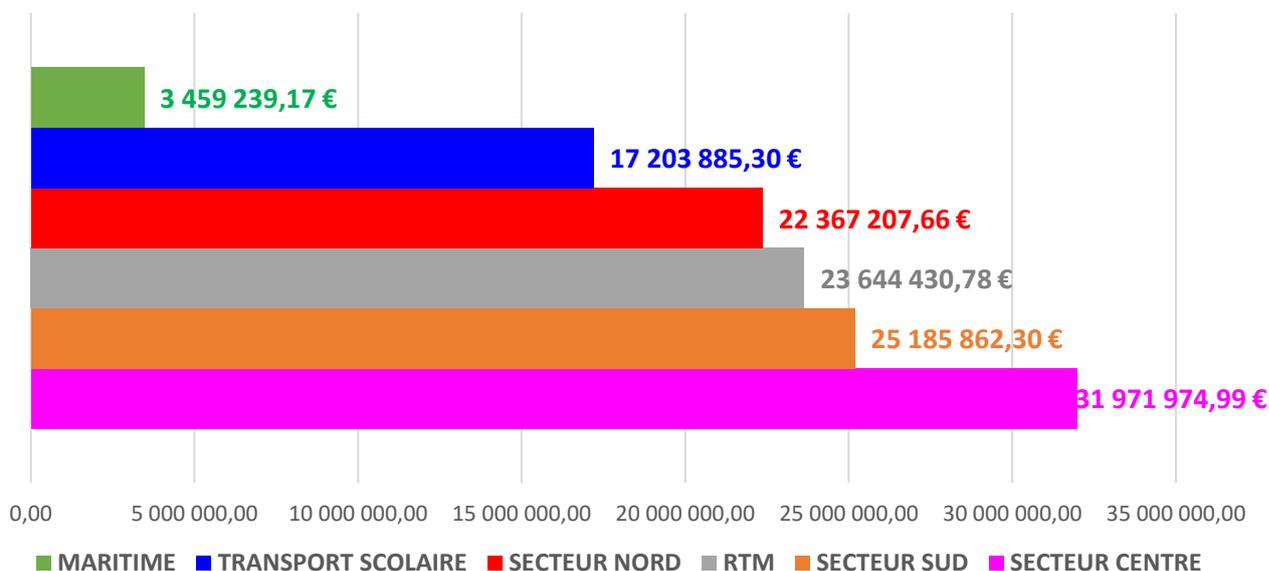
● **Transport maritime**

La contribution financière allouée au délégataire s'élève à **3 459 239,17 €** (chapitre 65). Cette convention de délégation de service public est conclue jusqu'en 2023 avec la Compagnie Martiniquaise de Navigation pour la desserte de quatre lignes : trois lignes « trans-baie » entre Fort-de-France et Trois-Ilets, une ligne entre Fort-de-France et Case-Pilote.

Ces charges subissent une évolution sous l'effet de plusieurs facteurs :

- Les indexations qui interviennent chaque année
- La conclusion d'avenants pour les différents DSP

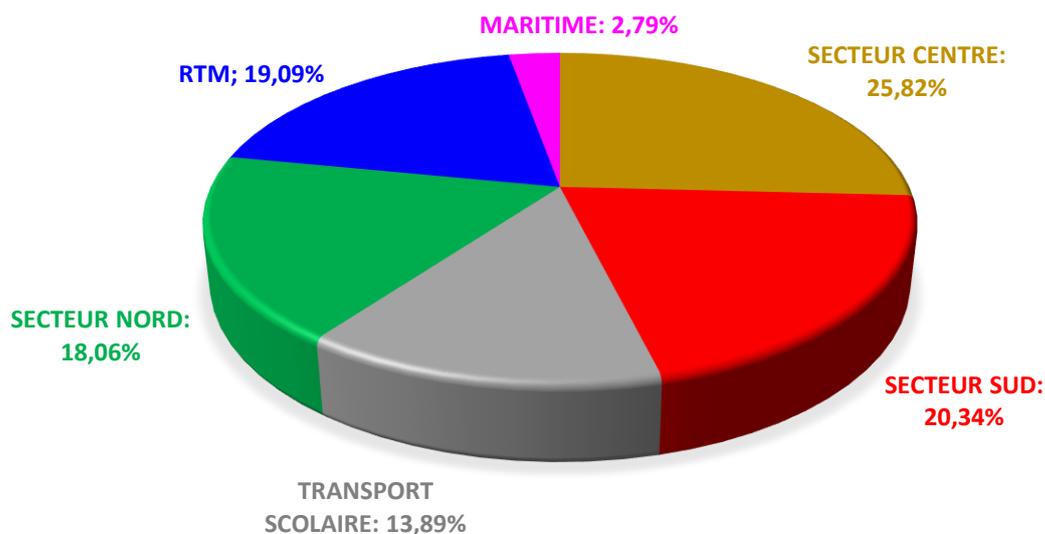
ACTIVITE TRANSPORT EN 2022: 123 832 600,20 €



Le coût total du transport qui s'élève à **123 832 600,20 €** représente **88,27 %** des dépenses réelles d'exploitation (**140 291 260,26 €**).

La répartition du coût du transport par secteur est la suivante :

RÉPARTITION DU COÛT DU TRANSPORT PAR SECTEUR EN 2022



● Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles du chapitre 67 concernent principalement les opérations relatives à la résiliation de la DSP du centre pour un total de **6 485 348,67 €**. Ces différents règlements sont répertoriés dans les différents accords signés en Martinique Transport et le GME. On retrouve :

- l'indemnité de résiliation du contrat de location des 22 bus : **2 592 285,61 €** (convention relative à la reprise des derniers biens) ;
- l'annulation du titre de recette de **1 936 852,29 €** qui avait été émis en 2020 pour la somme réglée par Martinique Transport en lieu et place du GME dans le cadre de la régie provisoire des lignes desservant Schoelcher (protocole d'accord transactionnel) ;
- les indemnités versées dans le cadre du protocole d'accord transactionnel entre le GME et Martinique Transport : **1 534 796,55 €**. Parallèlement, un titre de recette de **460 000,00 €** a été émis correspondant à la somme que le GME a remboursé à Martinique Transport ;
- le remboursement des échéances des emprunts pour un montant de **294 558,18 €** dans le cadre de la convention de reprise de plusieurs contrats de financement ;
- la régulation des certaines factures de 2020 dans le cadre de cette DSP : **126 856,04 €**.

Les autres dépenses de ce chapitre sont liées à des divers remboursements : **36 782,33 €**.

● Ressources humaines

Pour un effectif de 70 agents au 31 décembre 2022 dont 13 contractuels de droit public et 5 apprentis de droit privé. Les charges de personnel (chapitre 012) représentent 2,96 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Répartition des agents par catégorie au 31/12/2022

FILIERE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	FONCTIONNAIRES & STAGIAIRES	CONTRACTUELS	APPRENTIS	TOTAL
ADMINISTRATIVE	A	10	2	0	12
	B	0	6	0	6
	C	19	2	0	21
TECHNIQUE	A	2	1	0	3
	B	8	1	0	9
	C	13	1	0	14
SANS FILIERE	SANS CATEG. HIERAR.	0	0	5	5
TOTAL		52	13	5	70

Le personnel se répartit en deux filières : **55,71 %** des agents sont dans la filière administrative (39 agents) et **37,14 %** dans la filière technique (26 agents) avec une majorité de femmes, très présente dans la filière administrative.

Actuellement, les agents de MARTINIQUE TRANSPORT travaillent à temps complet avec une durée de travail hebdomadaire allant de 35H à 39H.

Répartition des agents par filière, catégorie hiérarchique et sexe au 31/12/2022

FILIERE	CAT. HIERAR	Femmes	Hommes	Total
ADMINISTRATIVE	A	6	6	12
	B	4	2	6
	C	19	2	21
TECHNIQUE	A	2	1	3
	B	3	6	9
	C	2	12	14
SANS FILIERE	SANS CAT. HIERAR	2	3	5
TOTAL		38	32	70

La politique en matière de Ressources Humaines en 2022 a abouti à la réalisation de certains chantiers qui se déclinent comme suit :

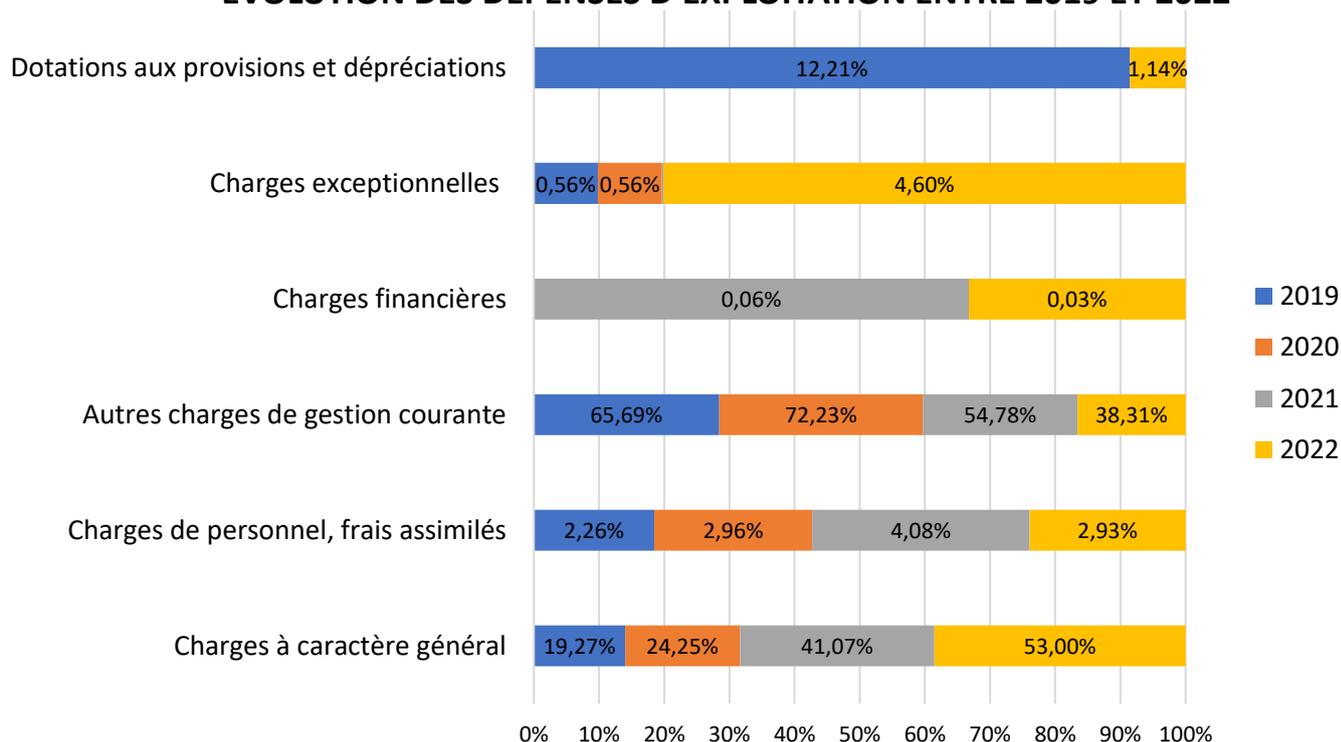
- Dématérialisation des bulletins de salaire,
- Installation logiciel CIVIL NET RH et FINANCES : reprise de données,
- Poursuite des travaux d'élaboration du protocole COVID-19,
- Elaboration du Rapport Social Unique au titre de l'année 2021,
- Comité Social Territorial (CST) : Elections professionnelles,
- Poursuite des travaux de participation aux frais de mutuelles labellisées.

Tableau récapitulatif des dépenses réalisées (extrait de la page 7 du compte administratif)

DEPENSES D'EXPLOITATION (en €)				
Chapitres	Libellés	Budget 2022	Réalisé 2022	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	77 202 904,49	75 205 699,65	97,41%
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500 000,00	4 152 650,39	92,28%
65	Autres charges de gestion courante	54 445 938,94	54 368 904,09	99,86%
66	Charges financières	52 832,00	41 875,13	79,26%
67	Charges exceptionnelles	7 212 456,57	6 522 131,00	90,43%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		143 414 132,00	140 291 260,26	97,82%
023	Virement à la section d'investissement	3 743 291,00	0,00	0,00%
042	Opérations ordre transfert entre sections	1 629 409,00	1 613 719,25	99,04%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		5 372 700,00	1 613 719,25	30,04%
TOTAL GENERAL		148 786 832,00	141 904 979,51	95,37%

Le taux d'exécution général de **95,37 %** est corrigé à **97,84 %** (le chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » ne donnant lieu à aucune exécution).

EVOLUTION DES DEPENSES D'EXPLOITATION ENTRE 2019 ET 2022



La quote-part des charges à caractère général (chapitre 011) par rapport aux dépenses d'exploitation augmente à partir de 2020. Parallèlement, celle des autres charges de gestion courante (chapitre 65) diminue. Cet effet ciseau s'explique par la modification du mode de gestion des réseaux centre et nord, engendrant une affectation des crédits au chapitre 011, soit :

- l'organisation du transport urbain sur le centre, passant de DSP (chapitre 65) à des marchés publics (chapitre 011) à partir d'août 2020. A partir de 2021, l'intégralité des dépenses est comptabilisée au chapitre 011 sauf pour la contribution à la RTM qui exploite les BHNS,
- l'organisation du transport sur le nord, passant de Conventions de compensations et d'obligations de service public (chapitre 65) à des marchés publics (chapitre 011) à partir de janvier 2022.

B / La section d'investissement

1- Les recettes réalisées

Les recettes d'investissement s'élèvent à **26 705 448,82 €** au titre de l'année 2022. Ces ressources financières proviennent :

● Affectation des résultats

L'affectation des résultats 2021 au budget 2022 a généré l'émission d'un titre de recette de **11 615 283,48 €** à l'article 1068 (chapitre 10). Pour rappel, l'affectation des résultats résulte du besoin de financement qui a été couvert par le résultat cumulé de la section d'exploitation à hauteur de **8 615 283,48 €** et des crédits supplémentaires de **3 000 000,00 €** qui avaient été affectés pour soutenir les investissements 2022.

● Contribution financière de la CTM

La participation financière de la CTM à la section d'investissement représente **14 M€ en 2022**. **10 M€** ont été encaissés et comptabilisés au chapitre 13. Le solde, **4 M€**, a été inscrit au niveau des restes à réaliser et sera intégré au budget 2023.

● Consignation de fonds

En 2020, une consignation avait été constituée dans le cadre de la résiliation de la DSP du centre en vue des démarches auprès du ministère des Finances pour le maintien de l'agrément fiscal octroyé pour l'achat de 22 bus. Celle-ci a été restituée par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) pour un montant **3 476 446,09 €** avec des intérêts représentant **21 936,13 €** (chapitre 16).

● Amortissement

L'amortissement des biens acquis a été comptabilisé au chapitre 040 pour **1 613 719,25 €**.

Tableau récapitulatif des recettes réalisées (extrait de la page 8 du compte administratif)

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)				
Chapitres	Libellés	Budget 2022	Réalisé 2022	Taux d'exécution
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 615 283,48	11 615 283,48	100,00%
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000 000,00	-
16	Emprunts et dettes assimilées	3 454 509,96	3 476 446,09	100,63%
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		15 069 793,44	25 091 729,57	166,50%
040	Opération ordre de transfert entre sections	1 629 409,00	1 613 719,25	99,04%
021	Virement de la section d'exploitation	3 743 291,00	0,00	0,00%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		5 372 700,00	1 613 719,25	30,04%
TOTAL GENERAL		20 442 493,44	26 705 448,82	130,64%

2- Les dépenses réalisées

Les dépenses d'investissement 2022, pour un montant total de **8 975 198,48 €**, concernent :

● Contrat PPP

Les loyers d'investissement du contrat PPP s'élèvent à **6 424 192,79 €** (chapitre 23). Ces sommes ont été versées aux prêteurs Agence Française de Développement (AFD), Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), et à la société Caraïbus. Il s'agit de la dépense la plus significative pour l'année 2022 qui représente **71,58 %** des dépenses réelles d'investissement.

● Emprunts

Le remboursement en capital de la dette au chapitre 16 pour **2 152 773,85 €** provient des prêts de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la caisse d'épargne (chapitre 16).

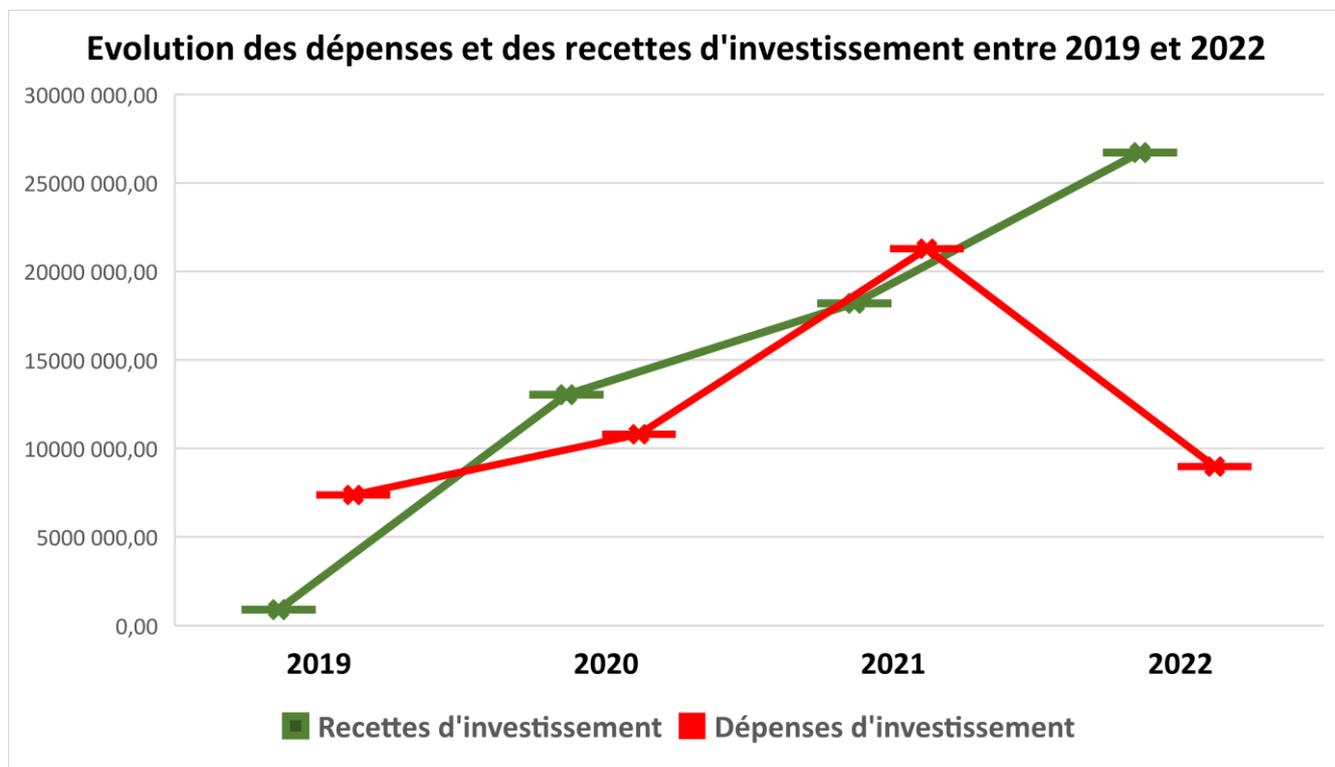
Ces deux premiers points sont détaillés au chapitre III.

● Equipement

Les dépenses d'équipement aux chapitres 20 et 21 concernent les investissements nécessaires pour le fonctionnement de l'établissement.

Tableau récapitulatif des dépenses réalisées (extrait de la page 8 du compte administratif)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)				
Chapitres	Libellés	Budget 2022	Réalisé 2022	Taux d'exécution
16	Emprunts et dettes assimilées	2 675 753,13	2 152 773,85	80,45%
20	Immobilisations incorporelles	1 303 523,36	303 425,88	23,28%
21	Immobilisations corporelles	1 391 440,08	94 805,96	6,81%
23	Immobilisations en cours	7 316 035,00	6 424 192,79	87,81%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		12 686 751,57	8 975 198,48	70,74%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	7 755 741,87	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		20 442 493,44	8 975 198,48	43,90%



III) Analyse financière

A/ Les résultats de l'exercice

Les deux sections présentent un résultat excédentaire pour l'année 2022. L'excédent significatif de la section d'investissement est exceptionnel et s'explique par l'absence d'information sur la répartition de la contribution de la CTM lors du vote du budget primitif 2022. Ce dernier n'a pu être modifié en cours d'année car l'ensemble des dépenses d'investissement avaient déjà fait l'objet d'une inscription au budget 2022. Néanmoins cet excédent, reporté au budget 2023, permettra de réaliser certains projets d'investissement dont notamment l'acquisition de matériels roulants et de logiciels.

B/ La dette

La dette de MARTINIQUE TRANSPORT est liée aux loyers versés trimestriellement dans le cadre du contrat PPP, mais également au remboursement de deux emprunts et d'un loyer au titre d'un crédit-bail.

Concernant le contrat de partenariat public privé (PPP), il comporte deux types de loyers qui impactent la section d'exploitation et la section d'investissement :

- **Les loyers de fonctionnement** sont comptabilisés à l'article 6516 « Maintenance » pour un montant de **1 244 382,00 €** au titre de l'année 2022. Il s'agit des charges relatives à la maintenance courante et entretien, la gestion et les impôts/taxes, qui concernent uniquement la société Caraïbus.

- **Les loyers d'investissement** sont pris en compte au niveau de l'article 235 « Part investissement PPP » pour une somme de **6 424 192,79 €** versée aux prêteurs et à la société Caraïbus.

Le tableau ci-dessous reprend les différents montants supportés par le budget 2022 :

Loyers de fonctionnement pour l'exercice 2022	1 244 382,00 €
Loyers d'investissement pour l'exercice 2022	6 424 192,79 €
Total général	7 668 574,79 €

Par ailleurs, par délibération du 17 décembre 2020, le Conseil d'administration a validé la reprise des remboursements en direct de 3 prêts et d'un contrat de crédit-bail dont le prêteur initial était la CFTU. Il s'agit :

- Un prêt de la Caisse d'Épargne souscrit en 2015 pour un montant de **4 446 759,00 €** afin d'acquérir 22 autobus. Le remboursement direct s'est effectué à partir de 2022.
- Un prêt de l'AFD souscrit en 2015 pour un montant de **5 000 000 €** destiné à financer les investissements nécessaires à la mise en exploitation du transport en commun en site propre.
- Un prêt de l'AFD souscrit en 2016 pour un montant de **11 000 000 €** destiné à financer la construction du centre technique des transports.

En 2022, l'annuité de la dette remboursée s'élève à **2 680 090,04 €** soit **41 875,13 €** en intérêt et **2 152 773,85 €** pour le capital de la dette. D'ici fin 2023, ces emprunts seront totalement remboursés.

Dette	Caisse d'épargne	AFD	AFD
Montant initial	4 446 759,00 €	5 000 000,00	11 000 000,00
Première date de remboursement	13/09/2016	31/08/2015	31/12/2016
Dernière date de remboursement	13/06/2023	31/08/2023	31/12/2023
Durée du prêt	7 ans	8 ans	7 ans
Profil d'amortissement	Mensuel	Trimestriel	Trimestriel
Capital restant dû au 01/01/2022	736 850,15 €	1 093 750,00 €	3 224 090,26 €
Remboursement du capital de la dette en 2022	486 928,97 €	625 000,00 €	1 603 753,81 €
Intérêt en 2022	18 027,91 €	9 925,52 €	27 026,91 €
Capital restant dû au 31/12/2022	249 921,19 €	468 750,00 €	1 620 336,45 €

- Un loyer payé à BPCE LEASE REUNION (crédit-bail) pour le système billettique déployé sur le secteur centre pour un coût d'achat de **1 913 954,05 €**. Pour l'année 2022, le remboursement s'est réalisé pour un montant de **348 277,56 €** soit un loyer mensuel de **29 023,13 €**. Ce contrat sera clôturé au 25 avril 2024.

C/ Le calcul de l'épargne

Le calcul de l'épargne permet d'apprécier la santé financière d'une collectivité notamment sa capacité à dégager de la ressource interne pour financer les opérations d'investissements de l'exercice.

	2019	2020	2021	2022
Recettes réelles d'exploitation (1)	130 312 303,56	122 020 359,92	129 042 696,08	142 787 150,35
Dépenses réelles d'exploitation (2)	122 139 454,62	116 230 402,97	123 883 624,70	133 727 254,13
Epargne de gestion (1-2) (3)	8 172 848,94	5 789 956,95	5 159 071,38	9 059 896,22
Résultat financier (4)	0,00	0,00	-73 458,65	-41 875,13
Résultat exceptionnel (5)	-142 813,63	1 374 688,51	305 571,50	-6 141 985,77
Epargne brute ou capacité d'autofinancement (3+4+5) (6)	8 030 035,31	7 164 645,46	5 391 184,23	2 876 035,32
Remboursement en capital de la dette (7)	0,00	0,00	2 606 631,39	2 152 773,85
Epargne nette ou capacité d'autofinancement nette (6-7)	8 030 035,31	7 164 645,46	2 784 552,84	723 261,47

MARTINIQUE TRANSPORT dégage un taux d'épargne brute de **2,01 %** en 2022 (épargne brute / recettes réelles d'exploitation). Il s'agit de la part des recettes d'exploitation qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes d'exploitation et qui ont été consacrées aux paiements des loyers d'investissement du contrat PPP.

D/ L'analyse de quelques ratios

Les ratios financiers sont des outils de gestion qui permettent d'apprécier la situation financière d'une collectivité. Ils mettent en évidence les forces et les faiblesses d'une structure. Au titre de l'exercice 2022, ils s'établissent comme suit :

Dépenses de personnel/ dépenses réelles d'exploitation : 2,96 %

Les charges de personnel sont parfaitement maîtrisées, elles représentent que 2,96 % des dépenses réelles d'exploitation.

Dépenses transports / dépenses réelles d'exploitation : 88,27 %

88,27 % des dépenses réelles d'exploitation sont consacrées aux dépenses afférentes à l'activité transport sur l'ensemble du territoire (hors études). Il s'agit du premier poste de dépense du budget de MARTINIQUE TRANSPORT.

Fiscalité/ recettes réelles d'exploitation : 47,92 %

La recette exceptionnelle d'un peu de 12 M€ au titre du versement mobilité fait des recettes fiscales pour 2022 sa première ressource.

Contribution des membres en fonctionnement/ recettes réelles d'exploitation : 44,35 %

Les contributions des membres demeurent néanmoins une ressource financière essentielle pour l'établissement et lui permettent de faire face aux dépenses de fonctionnement et singulièrement celles relatives à l'activité transport.

IV) Compte de gestion 2022

Les résultats du compte administratif de l'ordonnateur sont en concordance avec le compte de gestion du comptable. Pour la section d'exploitation, on note un excédent pour les deux sections, soit **1 262 316,07 €** pour la section d'exploitation et **17 730 250,34 €** pour la section d'investissement sans la prise en compte des restes à réaliser.

La balance du compte de gestion vous est présentée ci-après :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 103090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.COL MARTINIQUE

ETABLISSEMENT : MARTINIQUE TRANSPORT-AOTU

Résultats budgétaires de l'exercice

01500 - MARTINIQUE TRANSPORT-AOTU

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	20 442 493,44	148 786 832,00	169 229 325,44
Titres de recette émis (b)	26 705 448,82	143 174 851,88	169 880 300,70
Réductions de titres (c)		7 556,30	7 556,30
Recettes nettes (d = b - c)	26 705 448,82	143 167 295,58	169 872 744,40
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	20 442 493,44	148 786 832,00	169 229 325,44
Mandats émis (f)	8 975 198,48	146 281 595,78	155 256 794,26
Annulations de mandats (g)		4 376 616,27	4 376 616,27
Depenses nettes (h = f - g)	8 975 198,48	141 904 979,51	150 880 177,99
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	17 730 250,34	1 262 316,07	18 992 566,41
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01500 - MARTINIQUE TRANSPORT-ACTU

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-7 755 741,87		17 730 250,34		9 974 508,47
Fonctionnement	14 466 906,55	11 615 283,48	1 262 316,07		4 113 939,14
TOTAL I	6 711 164,68	11 615 283,48	18 992 566,41		14 088 447,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	6 711 164,68	11 615 283,48	18 992 566,41		14 088 447,61

V) Propositions d'affectation des résultats 2022

L'affectation des résultats consiste à couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement. Les résultats de l'année 2022 se présentent comme suit :

Section d'exploitation	
Recettes totales d'exploitation	143 167 295,58
Dépenses totales d'exploitation	141 904 979,51
Résultat de l'exercice	1 262 316,07
Résultat net d'exploitation reporté N-1	2 851 623,07
Résultat cumulé de l'exercice (I)	4 113 939,14
Section d'investissement	
Recettes totales d'investissement	26 705 448,82
Dépenses totales d'investissement	8 975 198,48
Solde d'exécution de la section d'investissement	17 730 250,34
Résultat net d'investissement reporté N-1	-7 755 741,87
Résultat net d'investissement	9 974 508,47
Recettes reportées	4 000 000,00
Dépenses reportées	-1 718 047,35
Besoin de Financement (II)	12 256 461,12
EXCEDENT GLOBAL DE L'EXERCICE (I+II)	16 370 400,26

La section d'investissement dégage un excédent de financement de 12 256 461,12 € après la prise en compte des restes à réaliser. En conséquence, il n'y a pas d'affectation du résultat à l'article 1068. Les crédits seront donc repris de la façon suivante :

- le solde d'exécution reporté en recette d'investissement (001) pour 9 974 508,47 € ;
- le résultat d'exploitation reporté en recette d'exploitation (002) pour 4 113 939,14 €.

En conclusion, les membres du Conseil d'Administration sont invités à délibérer sur :

- l'approbation du compte de gestion 2022
- l'approbation du compte administratif de l'exercice 2022
- l'affectation des résultats telle que proposée ci-après :

PROPOSITION DE DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (R 001)	9 974 508,47
Résultat d'exploitation reporté (R 002)	4 113 939,14